

INFOLOIRE 2016-05

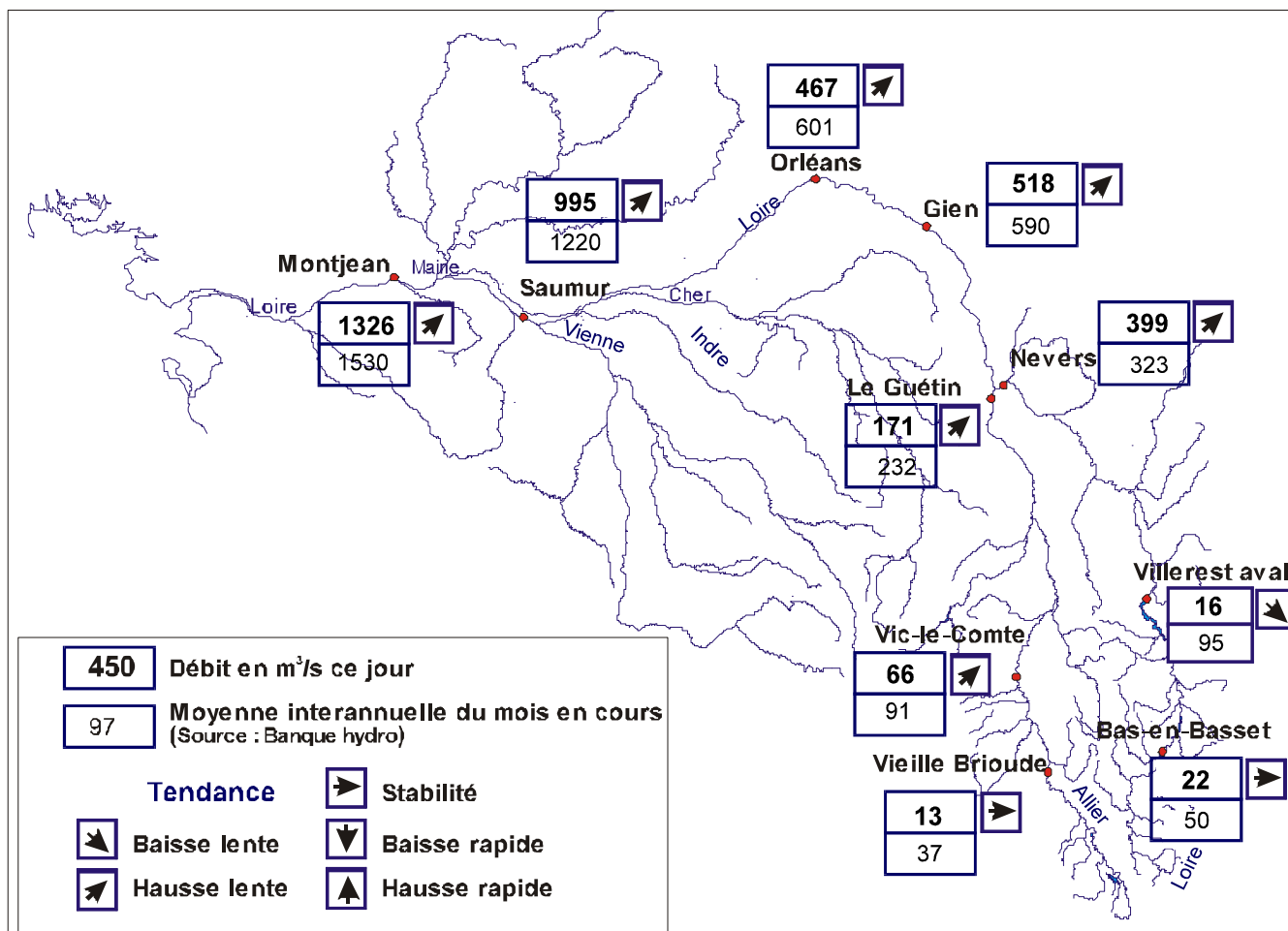
Ce bulletin est établi à titre d'information. En période de crue, il ne se substitue pas à la chaîne de prévision des crues et ne modifie pas la responsabilité des différents intervenants.
La DREAL Centre et l'Etablissement Public Loire déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations.

Situation hydrologique le 3 février 2016

Débits

La carte ci-dessous permet de comparer les débits instantanés actuels avec les moyennes interannuelles du mois en cours enregistrées pour chaque station.

Seules ont été reportées les moyennes et les débits de référence des stations possédant une antériorité de données suffisante.



Commentaires :

Les débits sont en hausse sauf à l'extrême amont du bassin aux stations de Vieille Brioude, Bas-en-Basset et Villerest aval.

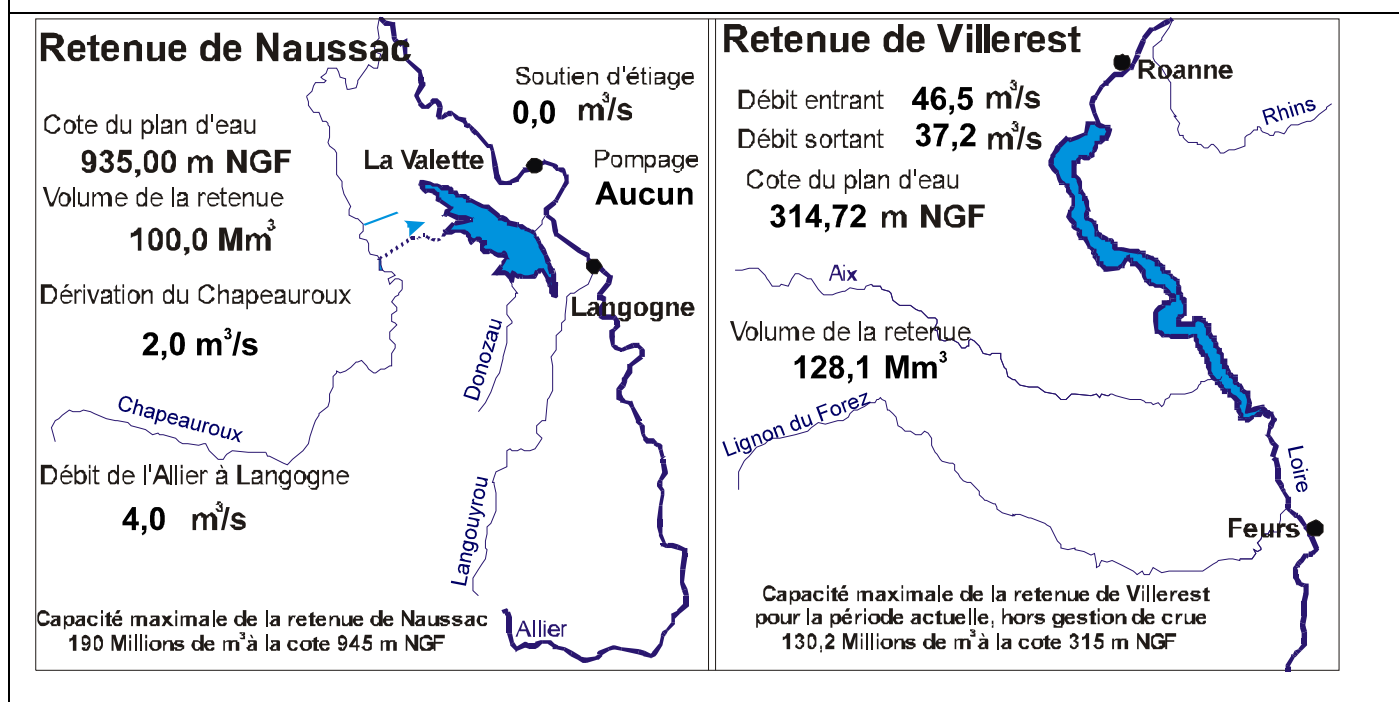
Météorologie

Précipitations enregistrées par les stations CRISTAL sur les sept derniers jours

Vivarais : 0 à 4 mm.	Margeride - Cézallier : 0 à 6 mm.
Plateau du Velay : 0 à 2 mm.	Monts du Lyonnais et Pilat : 0 à 2 mm.
Monts d'Auvergne : 4 à 43 mm.	Forez - Livradois - Madeleine : 0 à 16 mm.
Morvan Charollais : 8 à 63 mm.	Bourbonnais : 15 mm.
Hautes vallées du Cher : 5 à 33 mm.	Champagne berrichonne : 26 à 36 mm.

Retenues

Nota : les données relatives aux retenues sont des valeurs instantanées à la date d'édition à l'exception des débits entrant et sortant de Villerest qui sont les débits moyens de la veille (moyennes sur 24 heures).



Commentaires :

Retenue de Naussac :

La dérivation du Chapeauroux a été activée, ce qui a permis de remonter la cote de la retenue de 0,18 m soit un volume d'environ 1,3 Mm³.

Retenue de Villerest :

La cote de la retenue a diminué de 0,18 m ce qui correspond à un volume d'environ 1,3 Mm³.

La remontée prévue à la cote 315 m NGF, à partir du 1^{er} décembre, n'a pu se faire que lentement et partiellement en raison des conditions hydro-météorologiques. Cette remontée s'est nettement accélérée début janvier.

Prochaine situation le 10 février 2016